

Communiqué de presse

Artisanat du Bâtiment / Education / Formation / Appel à projets

Coup d'envoi de la 7^e édition du concours national « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin ! » organisé par la CAPEB

Des photos pour lutter contre les clichés !

Paris, le 11 décembre 2012 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) lance la 7^e édition du concours national « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin ! ». L'objectif : ouvrir l'horizon professionnel des collégiens au moment où ils cherchent leur orientation et leur faire découvrir des métiers d'avenir.

Pour cette année, une nouvelle formule est proposée : les candidats devront réaliser un reportage photographique. Il leur faudra donc rivaliser de créativité pour valoriser la mixité et la place des femmes dans le secteur du bâtiment. Tous les élèves de 3^e, filles comme garçons, peuvent participer. Ils ont jusqu'au 5 avril 2013 pour rendre leur projet.

Découvrir de façon ludique et pédagogique l'artisanat du bâtiment et ses opportunités

Fort du succès des précédentes éditions, la CAPEB invite une nouvelle fois les élèves de 3^e à découvrir les métiers du bâtiment. Pour la première fois cette année, ils devront s'exprimer par le biais d'un reportage photo : tout un programme pour les participants qui devront donc casser les clichés en mettant en avant et en images le rôle moteur des femmes dans les entreprises artisanales !

Avec ce concours, les différentes équipes candidates devront ainsi valoriser un secteur en pleine mutation et pourront même trouver leur vocation ! La mécanisation des tâches, l'adaptation des dispositifs de manutention, les besoins d'une main-d'œuvre qualifiée et le développement du tertiaire ont largement amélioré les conditions de travail. Des évolutions qui ont également contribué à permettre aux femmes d'avoir de vraies opportunités professionnelles dans l'artisanat du bâtiment.

Le concours, réalisé avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, de PRO BTP (organisme de protection sociale du BTP) et de la Mutuelle Nationale des Retraités de l'Artisanat (MNRA), a une forte dimension pédagogique. Pour les élèves, cette expérience sera enrichissante à plusieurs niveaux, car ils pourront :

1. Découvrir les métiers de l'artisanat du bâtiment : réelle opportunité professionnelle ? Passion ?
2. Mettre en lumière la légitimité des femmes dans ces métiers
3. Travailler en équipe : filles et garçons démontreront que la collaboration mixte est possible !
4. Savoir écouter des experts : les CAPEB départementales les accompagneront dans la réussite de leur projet.
5. Faire preuve de créativité et d'originalité et montrer qu'ils sont capables de mener à bien un projet.



En partenariat avec



À la clé, un week-end tous frais payés dans un village vacances PRO BTP pour l'équipe lauréate du 1^{er} prix ! Le groupe qui arrivera en 2^e place partira une journée dans un parc d'attraction ou une excursion sportive (karting, accrobranche, etc.) et les 3^e recevront un mini haut-parleur pour iPod®/iPhone® par participant. Les prix seront attribués aux équipes les plus créatives par un jury composé d'administrateurs de la CAPEB, de représentants du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère de la Solidarité et de la Cohésion sociale ainsi que des représentants de PRO BTP et de la Mutuelle Nationale de Retraite des Artisans (MNRA).

Le concours en 4 étapes

1. Constituer une équipe mixte et s'inscrire sur www.capeb.fr/concours
2. Monter le dossier : Les élèves vont à la rencontre des professionnels du bâtiment et illustrent leurs travaux au travers de photos prises sur les chantiers. **5 photos sont obligatoires.** Une au minimum doit illustrer une ou plusieurs femme(s) accomplissant les gestes professionnels de leur métier. Ces 5 clichés seront accompagnés d'une fiche d'identité de l'entreprise, d'une synthèse de l'interview, d'une légende explicative propre à chacune et d'une photo de la classe. Les CAPEB départementales peuvent aider les élèves et leur professeur dans cette démarche (coordonnées sur www.capeb.fr).
3. Déposer le dossier le 5 avril 2013 au plus tard en 2 exemplaires à la CAPEB du département où se situe le collège.
4. La remise des prix aura lieu courant mai 2013.

Pour télécharger l'affiche du concours, cliquez [ici](#).

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Qui réalisent :

- 79 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

Le Réseau de la CAPEB :

- 103 CAPEB départementales, 20 CAPEB régionales réparties sur tout le territoire national.
- Coordonnées et contacts via www.capeb.fr

Contacts presse

Hopscotch :

Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - i.pestourie@hopscotch.fr

CAPEB :

Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr
